

SECTEUR FORMATION

Le CIDFF, organisme de formation certifié Qualiopi pour ses actions de formation, se positionne sur le territoire bas-rhinois comme un acteur de référence dans le champ de la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS).

Les formations dispensées par l'équipe du CIDFF du Bas-Rhin s'adressent à :

- ✓ Des professionnel·les du secteur public, privé et associatif
- ✓ Des bénévoles

Le CIDFF est à votre disposition pour établir sur mesure des formations, afin de construire un parcours individualisé et adapté à vos besoins. Nous intervenons dans notre domaine d'expertise :

- ✓ Violences conjugales
- ✓ Violences intrafamiliales
- ✓ Violences sexistes & sexuelles
- ✓ Égalité femme-homme
- ✓ Cyberharcèlement

Au CIDFF, nous réalisons nos actions (formations, ateliers, sensibilisations, rencontres...), soit dans le cadre d'une subvention, soit sur demande, par le biais d'un devis.

Le CIDFF du Bas-Rhin peut répondre à vos besoins et attentes lié.e.s à la thématique en proposant une offre personnalisée et sur mesure.

Après la réalisation d'un entretien approfondi avec la structure qui permettra d'établir un état des lieux précis de la situation et évaluer les besoins et enjeux de la structure, le CIDFF réalise un diagnostic. L'objectif de ce diagnostic sera d'identifier les atouts, points de vigilance et axes de développement de la structure.

A la suite de ces étapes, le CIDFF établit des propositions personnalisées et ciblées sur la thématique :

- ✓ Formations
- ✓ Interventions / Ateliers de sensibilisation sur différents sujets (droit, égalité, mixité, stéréotypes, conciliation, sexisme)
- ✓ Accompagnement à la construction / rédaction d'un accord ou plan
- ✓ Intégration dans un réseau d'entreprises actrices de l'égalité professionnelle femmes/hommes.

Formations violences

Les violences faites aux femmes : Les fondamentaux

- **Objectifs** : Améliorer la prise en charge des victimes ainsi que l'échange de bonnes pratiques en abordant, lors de cette formation, des notions telles que les mécanismes de violences, le cadre juridique, l'accompagnement des victimes ainsi que le fonctionnement des lieux d'accueil.
- **Public** : Formation à destination des professionnel·le·s susceptibles de prendre en charge une victime : personnels de santé et éducatifs, intervenantes sociales et intervenants sociaux, avocat·e·s, enseignant·e·s, gendarmes, policières et policiers, éducatrices et éducateurs/parent-enfant, élu·e·s et responsables de centres communaux d'action sociale, salarié·es et bénévoles des associations et des structures d'accueil et d'hébergement, etc.

Les violences faites aux femmes en direction des professionnel·le·s de santé

- **Objectifs** : Aborder les violences faites aux femmes en définissant les différents types de violences ainsi que le cycle de celles-ci, dans le but de mettre des mots justes dessus pour recevoir et intervenir au mieux en tant que professionnel·le·s de santé.
- **Public** : Formation à destination de tou.te.s professionnel·le·s du secteur médical et paramédical. Médecins généralistes ou spécialistes (notamment les gynécologues) chirurgien·ne·s-dentistes, internes et externes en médecine, infirmier·ère·s, sages-femmes, etc.

Les violences sexistes et sexuelles en milieu festif

- **Objectifs** : Appréhender la réalité des violences sexistes et sexuelles en milieu festif, comprendre le traitement juridique des violences sexistes et sexuelles, prévenir et réduire les risques de violences sexistes et sexuelles en milieu festif, concevoir un protocole d'accueil et d'orientation des victimes de violences sexistes et sexuelles.
- **Public** : Formation destinée à l'ensemble des salarié·es et personnels travaillant au sein de collectifs et d'entreprises œuvrant dans les milieux festifs.

Les violences sexistes et sexuelles au travail : Les fondamentaux

- **Objectifs** : Identifier les comportements de violences sexuelles et sexistes dans le monde du travail, prévenir et réduire ces comportements, identifier les raisons d'agir sur ces questions, connaître les personnes ressources au sein des collectifs de travail.
- **Public** : Formation à destination de l'ensemble des salarié·e·s et personnels travaillant au sein de collectifs de travail.

Agir contre le sexisme et le harcèlement sexuel au travail à destination des référent.e.s harcèlement sexuel et agissements sexistes

- **Objectifs** : Sensibiliser et former différentes actrices et différents acteurs à repérer les enjeux et les moyens d'investir la thématique, déclencher une dynamique d'engagement et promouvoir une culture partagée pour progresser vers l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.
- **Public** : Professionnel.le.s des ressources humaines, managers d'équipe, salarié.e.s, membres des instances représentatives du personnel, responsables de formation, conseillères et conseillers d'orientation ou en insertion professionnelle et toutes autres personnes intéressées par la thématique.

Harcèlement moral et violences sexuelles et sexistes au travail (en direction des managers-dirigeant.e.s)

- **Objectifs** : Comprendre sa responsabilité, en tant que manager, dans la lutte contre le harcèlement moral et les violences sexuelles et sexistes au travail, identifier les comportements de harcèlement moral et de violences sexuelles et sexistes, prévenir et réduire ces comportements, identifier les raisons d'agir sur ces questions, définir des pistes d'action concrètes.
- **Public** : Formation à destination de l'ensemble des cadres dirigeant.e.s et managers.

Formations droit de la famille

Droit de la famille : Le couple

- **Objectifs** : Connaître les principales notions de droit de la famille concernant le couple, aborder les évolutions juridiques en matière familiale, et obtenir des repères juridiques actualisés dans la gestion des relations intrafamiliales, comprendre le cadre juridique de la vie de couple et de la rupture du couple.
- **Public** : Formation à destination des professionnel.le.s de l'aide sociale à l'enfance, de la protection maternelle infantile et plus généralement de tous les professionnel.le.s confronté.e.s dans leur travail quotidien à des problématiques familiales nécessitant une réponse juridique.

Droit de la famille : Les enfants

- **Objectifs** : Connaître les principales notions de droit de la famille concernant les enfants, aborder les évolutions juridiques en matière familiale, et obtenir des repères juridiques actualisés dans la gestion des relations intrafamiliales, comprendre le cadre juridique des relations parent-enfant, des droits de l'enfant et de la protection de l'enfance.
- **Public** : Formation à destination des professionnel.le.s de l'aide sociale à l'enfance, de la protection maternelle infantile et plus généralement de tous les professionnel.le.s confronté.e.s dans leur travail quotidien à des problématiques familiales nécessitant une réponse juridique.

Formations égalité

Formation : Développer l'égalité professionnelle au travail

- **Objectifs** : Sensibiliser aux enjeux et bénéfices de l'égalité professionnelle Identifier et reconnaître les inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes, Identifier et déconstruire les stéréotypes qui freinent la progression vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes dans la sphère professionnelle, connaître les mesures légales en matière d'égalité professionnelle, Identifier et mettre en place des bonnes pratiques pour promouvoir l'égalité professionnelle
- **Public** : Formation à destination des professionnel.le.s travaillant dans des structures de droit privé et public.

Rencontre Egalité Professionnelle :

L'action relative à l'égalité professionnelle a été créée par le CIDFF du Bas-Rhin afin de mobiliser les entreprises et de leur donner des moyens concrets d'agir sur la mixité des métiers et l'égalité professionnelle. En s'appuyant sur les compétences des femmes et des hommes, il s'agit notamment de proposer des ateliers aux entreprises et des ressources pédagogiques et de munir les actrices et acteurs du monde de l'entreprise, des collectivités et des associations d'une offre pratique et adaptée à leurs besoins et leurs attentes pour agir concrètement sur la thématique de l'égalité professionnelle.

Cette action est financée par la Région Grand-Est et la Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Egalité.

Le Réseau des Ambassadeurs et Ambassadrices de la mixité professionnelle :

Cette action a pour but de mettre en place un réseau d'intervention sur la thématique de la mixité professionnelle. Afin de la mener à bien, le CIDFF s'appuie sur un réseau d'ambassadrices et d'ambassadeurs de la mixité professionnelle (AMB). Ces personnes ont intégré le réseau car elles exercent un métier dit non mixte et qu'elles ont toutes, à différentes échelles, connu des stéréotypes qui leur ont été assignés en tant que femmes/hommes dans leur milieu professionnel.

Des ateliers à destination de publics divers sont mis en place par le réseau afin de permettre une plus large sensibilisation à la mixité professionnelle. Les AMB participent ainsi au travail mené par le CIDFF en intervenant dans les collèges et les lycées sur les thèmes de la mixité et de l'égalité professionnelle. Le but est de déconstruire les préjugés qui perdurent dans le monde du travail et de permettre aux jeunes de s'orienter vers les métiers souhaités.

N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse e-mail ci-dessous afin de concrétiser votre projet sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, nous serons ravies de vous guider !

Equipe du secteur formation : formation@cidff67.fr